



**Déclaration de l'entente FO, CFE-CGC et CFTC  
du Comité Groupe Airbus en France  
sur le projet de création d'une nouvelle  
entreprise d'assemblage des aérostructures au  
sein du groupe Airbus en France**



Toulouse, le 22 octobre 2021

Monsieur Le Président,

Lors du plan Power 8, l'assemblage des Aérostructures était catalogué « **Non Core** », la première étape de son externalisation a conduit à la création d'AEROLIA en France et PREMIUM AEROTEC en Allemagne.

En France, la consolidation de cette activité a ensuite donné naissance à STELIA Aerospace en regroupant AEROLIA et SOGERMA, en parallèle d'externalisation de Work-Packages et de pièces élémentaires à faible valeur ajoutée dans des filiales implantées dans des pays Best Cost pour se concentrer en France sur les Work-Packages à forte valeur ajoutée.

**Aujourd'hui, les membres FO, CFE-CGC et CFTC du CGA-F**, qui représentent près de 90% des salariés, estiment que cette stratégie a probablement permis de contribuer aux résultats industriels, économiques et financiers de STELIA tout en augmentant les effectifs des sites Français, de maintenir un niveau d'investissement important, de devenir référent en terme d'usine du futur et de capter grâce à sa compétitivité d'autres marchés comme Bombardier, Dassault etc....

Cette stratégie a surtout fait prendre conscience à Airbus de la nécessité de garder les métiers aérostructures en interne, et de fait, de les redéfinir comme étant « **Core** » **de métier d'AIRBUS**.

La nouvelle réorganisation industrielle entérine le maintien des aérostructures dans le groupe, enjeu majeur pour assurer à AIRBUS de répondre aux contraintes d'un marché de plus en plus concurrentiel, avec la montée de Comac, et pour piloter le développement d'avions répondant aux nouvelles exigences environnementales.

**Les membres FO, CFE-CGC et CFTC du CGA-F** pensent que cette réorganisation industrielle peut permettre à la nouvelle entité AIRBUS Atlantic de combiner l'agilité d'une structure de coûts allégés et les bénéfices de la mutualisation d'outils ou de moyens.

**Toutefois, les organisations syndicales FO, CFE-CGC et CFTC** seront vigilantes aux engagements de la direction sur la pérennité de l'ensemble des sites français, en particulier leur positionnement sur les nouvelles technologies, les niveaux d'investissements, et le maintien des emplois et des compétences.

Il est également important que cette réorganisation ne génère pas de déséquilibre entre la France et l'Allemagne, qu'il s'agisse des efforts financiers, économiques, industriels et humains etc..

**Pour nos organisations syndicales FO, CFE-CGC et CFTC**, ni la simplification de l'organisation, ni l'ambition d'agilité ne doivent conduire à une optimisation dogmatique des moyens, un affaiblissement de la politique sociale : cela pourrait conduire à une qualité de vie au travail dégradée, à une augmentation des RPS, et, à long terme, à une baisse de l'efficacité.

La réussite d'une restructuration ne se décrète pas, elle passe par l'adhésion avant tout de l'ensemble des salariés !





**Pour garantir cette adhésion, l'entente FO, CFE-CGC et CFTC du CGA-F a émis une liste de revendications.**

**Lors du CGA-F du 18 octobre, la direction a répondu à l'ensemble de ces revendications et a :**

- Validé le **principe du « S.I.P »** (Symmetrical Industrial Policy) - Politique Industrielle Européenne Symétrique,
- Réaffirmé l'engagement d'Airbus sur **la création de ces deux sociétés,**
- Garanti des **périmètres équivalents pour les deux NewCo,** activités d'assemblage d'aérostructures et activités d'équipement dites de Pré-Fal,
- Défini **une stratégie industrielle européenne unique** sur les pièces élémentaires,
- Garanti **un haut niveau d'investissements,** équilibrés dans les deux nouvelles sociétés à **hauteur d'un milliard d'euros** par NewCo,
- Garanti **des investissements équilibrés** sur les nouvelles technologies nécessaires à la conception, la fabrication et l'assemblage de nos avions du futur,
- Garanti le **développement de l'emploi** à moyen et long terme au travers d'un engagement de créer **500 emplois sur 3 ans dans AIRBUS Atlantic,**
- Garanti à l'ensemble des salariés d'Airbus Atlantic d'avoir **un statut social identique** aux salariés du groupe au travers du projet Reload,
- Garanti le **maintien du suivi de l'expertise du projet au SE-WC** jusqu'au terme du déploiement sur les 2 entités afin de mesurer l'équité de traitement malgré le décalage du calendrier,
- Garanti le **niveau de dialogue social** qui a fait la force du groupe Airbus.

**Le projet Reshape est un projet Européen, et à ce titre, il ne devrait pas être déployé de façon désynchronisée.**

**Malgré cela, après avoir obtenu de la part de la Direction l'ensemble des garanties exprimées ci-dessus, l'entente FO, CFE-CGC et CFTC estime que le déploiement sur la France peut être maintenu sur le calendrier initial, dans l'intérêt du groupe Airbus et des salariés.**

**En conclusion, les membres FO, CFE-CGC et CFTC du CGA-F donneront un avis d'abstention sur le projet.**

**Cet avis constitue la position des membres FO, CFE-CGC et CFTC du CGA-F à l'attention des membres des CSE-C et des CSE-E des entités d'Airbus Commercial et de Stelia Aerospace concernant le projet de création d'une nouvelle entreprise d'assemblage des aérostructures au sein du groupe Airbus France.**

Yves DA COSTA  
Secrétaire Comité Groupe Airbus France

